Soutien aux six de Pau

La justice poursuit pour délit d'outrage, sur plainte du préfet des Pyrénées Atlantiques, six personnes ayant soutenu par courriel une famille déboutée du droit d'asile risquant une expulsion.

Pierre Favre (Haute-Savoie), Gérard Chevrot (Haute-Savoie), Yves Ribault (Savoie), Valérie Martinez (Val d'Oise), Docteur Eric Soares (Charente-Maritime), Daniel Candas (Rhône) sont tous les six convoqués au tribunal de Pau le 10 juin prochain.

Le préfet leur reproche d'avoir : « … *proféré à son encontre des accusations (…) allant jusqu'à établir un parallèle entre sa décision et les méthodes utilisées par les nazis et le régime de Vichy* » (Philippe Rey - août 2008)

Comme les 6 de Pau nous estimons que les enfants n'ont pas leur place dans un centre d'enfermement.

Nous nous inquiétons de voir qu'une référence à l'histoire pour apprécier une politique puisse être assimilée à un outrage à haut fonctionnaire alors qu'il s'agit d'une démarche intellectuelle qui procède de la liberté d'expression, droit inscrit dans notre Constitution et fondamental dans toute démocratie.

Nous protestons contre l'utilisation faite ici du délit d'outrage pour tenter de limiter la portée de ce droit, dont nous revendiquons l'usage plein et entier.

Le collectif haut savoyard de soutien aux six de Pau

Nom	Prénom	qualité/profession	ville	signature

Appel à soutien financier pour couvrir les frais de ce procès :
Envoyez votre participation à : JP BENOIT Montpelly 74150 VERSONEX
Chèques à l'ordre de : LDH ANNECY (mettre au dos « soutien 6 de Pau »).

RESF 74, CDDA, CSSP, LDH 74, Intercomité d'action avec les migrants, Comité de soutien des personnes migrantes,
La Pastorale des Migrants, Chaine Humaine contre les haines, ATTAC-74,
FSU-74, SNES-74, CFDT, SGEN-74, UL-CGT, SOLIDAIRES 74, PC-74, PS-74, NPA, M'PEP, LES ALTERNATIFS-74, ...

Pétition à retourner à Réseau Éducation sans Frontières Haute-Savoie – 10 rue G. Fichet – 74 000 Annecy resf74@yahoo.fr